

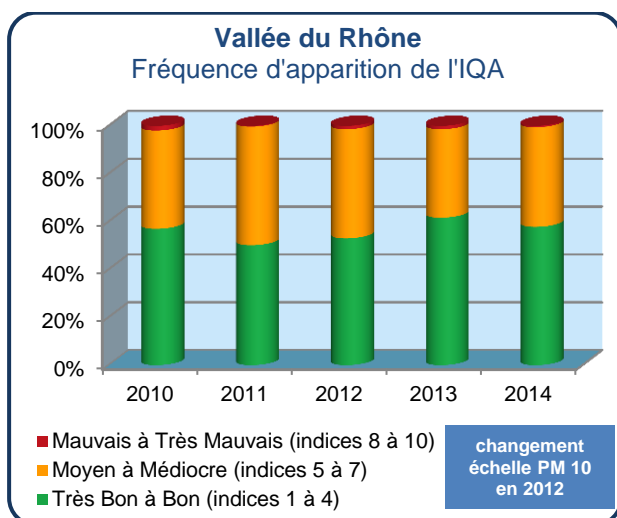


Modification dans le calcul de l'indice IQA à partir du 1^{er} janvier 2012

(Arrêté ministériel du 21/12/11)

- les seuils de l'échelle PM 10 ont été abaissés ce qui a pour conséquence de donner plus d'importance à ce polluant dans le calcul de l'indice IQA,
- en revanche, les grilles de calcul pour les autres polluants participant à l'indice IQA (SO₂, NO₂ et O₃) n'ont pas été modifiées.

1/ FREQUENCE D'APPARITION



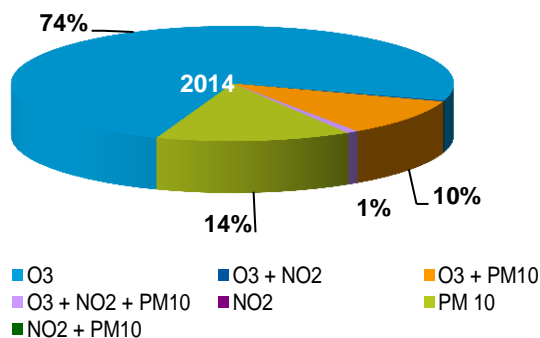
Indice	en % du nombre de jours				
	2010	2011	2012	2013	2014
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	57%	50%	53%	62%	58%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	41%	49%	46%	37%	41%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	2%	<1%	1%	1%	<1%

Les indices « TRES BON A BON » sont les plus fréquents
(plus de la moitié du temps)

Commentaires 2014 :

- La fréquence d'apparition des indices « TRES BON à BON » est légèrement plus faible (- 4%) qu'en 2013 ; elle reste néanmoins supérieure à celle constatée en 2011 et 2012.
- En contrepartie, par rapport à 2013, les indices « MOYEN à MEDIOCRE » ont été légèrement plus fréquents (+ 4%).
- L'indice « MAUVAIS » a été constaté 2 fois contre 5 en 2012 et 2013.

2/ ORIGINE DE L'INDICE EN 2014



En 2014,

- comme les années précédentes, la part de l'ozone (seul ou associé à d'autres polluants) dans la détermination de l'indice est majoritaire (86% en 2014, 78% en 2013, 80% en 2012),
- les 2 indices « MAUVAIS » ont pour origine les PM 10.

Echelle IQA : 1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ; 6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais